

LE CHAR A BŒUFS

Journal gratuit édité par “ **Les Amis de Saint Nom la Bretèche** ”
(Association d'histoire locale du Pays de Gallie)

N°11 – Décembre 2009

ÉDITORIAL

Ce nouveau numéro de notre journal revient sur le drame des “**Fusillés de la Tuilerie**” commémoré chaque année le premier dimanche de septembre, en présence de nombreuses délégations d'Anciens Combattants venant des villes et villages autour de Saint-Nom-la-Bretèche. Après le récit de Marcel MAÎTRE, instituteur de 1925 à 1955, paru dans “Grand Angle” de septembre 2004, nous vous proposons la relation bouleversante que **Marcel FÉLIX**, témoin aujourd'hui disparu, en fit à Monique DUFAYÏS en 2005.

Puis, dans le cadre de notre rubrique “En flânant dans les archives”, nous vous présentons **une nouvelle anecdote** concernant la petite histoire de notre village : **Un mariage napoléonien** !

Et l'équipe des “ Amis de Saint Nom la Bretèche ” vous présente ses meilleurs vœux pour 2010 !

FUSILLÉS POUR RIEN



Hameau de La Tuilerie, Côte Robinot près du golf de Saint-Nom-La-Bretèche. La stèle du souvenir près du lieu où les trois jeunes gens ont été massacrés par les soldats allemands le 20 août 1944. Derrière on aperçoit une maisonnette et un espace clos que longe au loin le Chemin de la Source. C'est l'emplacement du petit bois de jadis. Au creux du terrain se trouvait une mare. La maisonnette occupe l'emplacement où, d'après le témoignage de Marcel Félix, les jeunes gens ont été exécutés.

Les allemands, proches de la débâcle, occupent la ferme de La Tuilerie. Sur les Hauts de Grisy, veillent en permanence trois lourds canons dont les fûts, tournés vers l'ouest, désignent de leur index menaçant le chemin de la libération. De là-haut on aperçoit fort bien le clocher de l'église de Saint-Nom qui domine la plaine. En bas de la côte Robinot qui monte vers les Hauts de Grisy, un petit bois aux arbres clairsemés, emmêlé de ronces et de broussailles, qui bruisse sans doute, en ce mois d'août 1944, de la vie pullulante des insectes. Au milieu du bois, une mare qu'aucun être humain ne fréquente si ce n'est quelque enfant imprudent en mal d'aventure. D'un côté, le hameau

et la ferme Legrand, de l'autre les prairies et les champs où travaillent les ouvriers agricoles. Malgré l'occupation allemande, la vie en apparence n'a pas changé si ce n'est l'inquiétude des cœurs. On tient les enfants plus près de soi, on les surveille davantage mais on continue à aller chercher son lait à la ferme, en scrutant le ciel quitte à rebrousser chemin lorsqu'on aperçoit les bombardiers de l'aviation anglaise qui annoncent peut-être un tir de DCA.

Ce vingtième jour du mois d'août semble être une journée comme les autres. Le père Legrand, c'est ainsi que l'on désigne le fermier, vient de faire arracher les pommes de terre dans un grand champ situé entre le chemin de la Fontaine (chemin de la Source) et le chemin du Cordon (chemin du Maréchal-Ferrant et Hauts-de-Grisy). Pourtant le bruit court que les allemands ont arrêté trois jeunes gens, des ouvriers agricoles de la ferme de Saint-Nom. Ceux-ci auraient été interpellés alors qu'ils se reposaient dans une grange de la ferme Flé au carrefour de Saint-Nom. Après une brève course poursuite, ils auraient été faits prisonniers et on aurait découvert sur l'un d'entre eux une arme... Immédiatement les trois hommes auraient été conduits auprès du commandant, à la ferme de La Tuilerie. C'est tout ce que l'on sait.

La petite fille de trois ans que j'étais, se souvient fort bien de cette journée particulière. Elle joue, chemin de la Fontaine, chez une voisine qui détient dans sa cour un immense tas de sable, lorsque sa grand-mère surgit. Vite on rentre à la maison. Deux mots à la voisine. Quelque chose de grave se prépare qui nous rappelle combien la guerre est laide, injuste, cruelle et violente et insupportable. “*Ils vont les fusiller !*” Comment est-ce possible ? Trois jeunes gens, sans doute inoffensifs, qui se trouvaient

au mauvais moment à la croisée des mauvais chemins et qui la veille encore vivaient dans l'innocence de leur jeunesse. Leurs noms : GUINARD, NOWASKI, RAMIER, maintenant gravés sur cette stèle pour rappeler cet instant insupportable et irréversible, ce massacre inutile que rien ne saurait justifier. Il eût mieux valu les oublier que de les voir aujourd'hui gravés dans la pierre, à quelques mètres de l'endroit où ils furent abattus.

Au hameau chacun retient son souffle jusqu'à ce que les déflagrations de l'exécution sommaire déchirent l'air tranquille. Le destin s'est accompli. Mort absurde, inutile.

Qu'y a-t-il dans la tête des hommes qui tuent ainsi de sang-froid ?

La journée du 20 août 1944 d'après le témoignage inédit de Marcel Félix, habitant du hameau au moment des faits.

Marcel Félix, marin de son état, mais démobilisé (plus en fait qu'en droit) après le sabordage de la flotte de Toulon, s'en est retourné à La Tuilerie chez ses parents. Il a trouvé du travail à la ferme. Il a 24 ans et il est employé comme ouvrier agricole. En attendant... Le 20 août 1944, alors qu'il traverse la cour de la ferme, il aperçoit un peu plus loin, tout près de la grande entrée, des soldats allemands et trois jeunes gens qu'ils font aligner. Curieux et intrigué, il se cache derrière un pilier et observe. Un officier s'approche de l'un des garçons et le frappe au visage avec la crosse de son revolver. *"Fumier de français, dit-il, tu as tiré sur des soldats allemands !"* Marcel n'imagine pas un seul instant que ces hommes vont être exécutés. Quelque chose l'intrigue cependant. Voici que deux ou trois soldats passent avec des sacs de chaux, puis cinq ou six avec des fusils. Il a du mal à croire ce qu'il pressent. *"Je vais quand même aller voir"* se dit-il. Et il sort de la ferme, se dirige vers les silos à grains qui se trouvent derrière le travail où l'on ferre les bœufs (celui-ci toujours visible aujourd'hui) comme s'il avait une envie pressante. De là il observe ce qui se passe un peu plus bas. À l'entrée de la prairie (où se trouve aujourd'hui le premier trou du golf) face à la mare (à l'emplacement du terrain de jeu de la Maison des Enfants, en bordure du chemin de la Source), il y a un peloton d'exécution. Mais il n'a pas le temps d'observer plus longtemps : un soldat l'a repéré et l'interpelle avec colère : *"Partir tout de suite ! Partir tout de suite !"* Il doit s'éloigner rapidement. Élise Daniel qui se trouvait à l'opposé dans un champ voisin (aujourd'hui chemin de la Source) a pu voir la scène dans ses moindres détails. Elle n'est plus là aujourd'hui pour témoigner mais racontait alors comment les pauvres garçons creusèrent le trou dans lequel ils allaient être ensevelis.

Après l'exécution des trois jeunes gens, Marcel se retrouve dans la cour de la ferme. À l'entrée, là où il avait vu les soldats et les jeunes prisonniers, habitait

un couple d'employés dont la femme, obèse, était surnommée "la grosse Suzanne". Et elle était devant sa porte avec un gamin qui avait peut-être deux ans. L'officier allemand qui venait tout juste de remonter tenait encore son pistolet à la main. Venait-il de les achever ? S'adressant à la grosse Suzanne il dit : *"C'est pas beau la guerre !"* Puis avisant l'enfant qui se trouvait là : *"Regardez cet enfant, il ne connaît pas son père."* Et il interrogea : *"Où est son père ?"* La grosse Suzanne prononça le nom de la ville d'Allemagne où le père de l'enfant était prisonnier. *"Faites-moi voir la carte"* dit l'officier. Et il lui indiqua l'endroit où cet homme se trouvait.

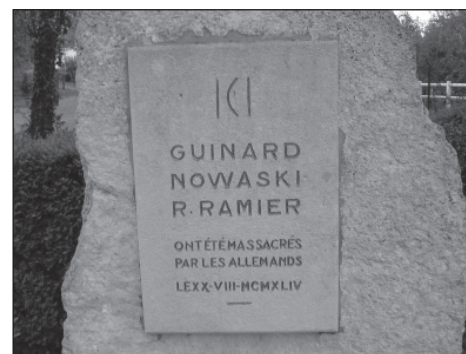
Marcel âgé de 84 ans lors de son témoignage ajoutait : *"C'est pas beau la guerre !"* *Oui il a dit ça : "C'est pas beau la guerre !" Alors pourquoi est-ce qu'il les a tués ?*

Le lendemain, il n'y avait plus aucune trace de l'endroit où les trois jeunes avaient été enterrés. Le père Legrand demanda à Marcel d'aller récolter le reste des pommes de terre dans le champ qui se trouvait en amont du petit bois (chemin de la Source) mais comme le travail avait déjà été fait, Marcel remplit sa charrette des fanes qui jonchaient le sol. Voyant cela le père Legrand lui indiqua un endroit où il pourrait déverser sa charretée. Il s'avéra plus tard que c'était précisément le lieu où les malheureux avaient été enterrés. On mit bien du temps à retrouver leur tombe. C'est Maurice Noinville et le chien du père Flé (le fermier de Saint-Nom) qui finirent par la découvrir.

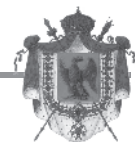
Aujourd'hui trois noms sont gravés dans la pierre, symboles de trois vies fauchées pour rien, trois noms pour le souvenir de trois hommes trop jeunes pour mourir et qui pourraient être nos enfants, trois noms pour nous dire l'absurdité de la guerre, la folie des hommes et nous parler d'un temps que nous aimerions à jamais révolu.

Mais que se passe-t-il donc dans la tête d'un homme qui n'aime pas la guerre et qui tue de sang-froid ?

Monique Dufajés



Le trou creusé par les trois jeunes gens ne fut pas celui où furent retrouvés leurs corps. On peut faire toutes sortes d'hypothèses à ce sujet. Trop près de la route ? Pas assez profond ? Ce qui m'apparait c'est que "creuser son trou" est un acte purement symbolique, une forme de torture mentale pour punir doublement celui qui doit mourir, dans ce cas le trou qu'ils ont creusé n'était pas, depuis le début, destiné à recevoir leurs corps. D'ailleurs Élise Daniel avait été frappée par le fait qu'ils ne creusèrent pas longtemps et que le trou creusé de leurs propres mains était très peu profond. M.D.



Mariage napoléonien à Saint-Nom-la-Bretèche

Napoléon I^{er}, maître en communication, ne manque pas de faire participer l'Empire aux grands événements de sa vie publique et privée. Saint-Nom-la-Bretèche y sera associé par deux fois au moins.

Après la signature du Concordat, le 15 juillet 1801, et les victoires de l'Empereur sur les armées allemandes et autrichiennes, M^{sr} de La Roche ordonne, le 27 octobre 1805, que le **Te Deum** soit chanté en action de grâces dans toutes les églises du diocèse, ce qui sera fait ici le 15 août 1806. [Le récit de cette célébration figure dans notre brochure "*La Paroisse de Saint-Nom-la-Bretèche*".]

Afin de marquer son mariage avec Marie-Louise, Napoléon prend un décret en date du 25 mars 1810 : "**Du mariage de 6 000 Militaires**". Ces militaires doivent être en retraite militaire et avoir participé au moins à une campagne. Les filles à marier doivent être choisies, ainsi que leur mari, par délibération du Conseil municipal approuvée par le préfet (pour les villes chefs-lieux de département), ou par une commission composée de deux

maires et de deux curés désignés par le préfet, et du juge de paix qui préside la commission (pour les justices de paix, comme à Saint-Nom-la-Bretèche). Les mariages doivent être célébrés le 22 avril 1810 avec des filles de leur commune, auxquelles il sera accordé une dot de 1 200 francs pour Paris et 600 francs pour le reste de l'Empire. Certaines communes procèdent à ces mariages après la date, comme à Saint-Nom-la-Bretèche où Louis Claude DEVILLIERS et Françoise Émilie LONDEAU sont unis le 29 avril 1810.

Nous possédons le récit de cette fête où deux enfants d'origine modeste – leurs pères sont journaliers –, bénéficient, pour leurs noces, d'une pompe qui ne manquerait pas de surprendre si l'on n'en connaissait la cause et les mobiles.

Michel Bachmann



Récit enthousiaste du mariage de deux enfants du pays, Louis DEVILLIERS et Françoise LONDEAU.



"Les fêtes des grandes villes frappent l'imagination, et éblouissent par leur éclat ; mais elles laissent le cœur vide ; les fêtes villageoises, surtout à la renaissance du printemps, charment les yeux, égayent l'âme, et font sur le cœur une impression durable. [...]"

"J'ai eu plaisir de jouir, dimanche dernier, du doux spectacle d'une fête villageoise ; on mariait à Saint-Nom-la-Bretèche, village situé à deux lieues de Versailles, un brave militaire, blessé à Wagram, avec une jeune fille, tous deux nés dans la même commune¹ ; celle-ci âgée de dix-huit ans, le militaire en a vingt-sept. La réunion de toutes les personnes qui devaient former le cortège, s'est faite chez M. Carruette, maire² de la commune ; le juge de paix du canton, M. Prissette³ ; M. Gravelle-Fontaine, président du même canton et maire de Villepreux, et M. Perron, adjoint du maire de Saint-Nom, s'y trouvaient ; la rosière, parée de sa jeunesse et des simples habits villageois, était à côté de son futur époux, qui n'avait pour tenue de nocce que l'uniforme sous lequel il avait mérité le bonheur dont il jouissait ; l'on s'est mis en marche de la demeure de M. le maire pour se rendre à Saint-Nom, qui en est distant d'environ un quart de lieue, les violons ouvraient la marche ; un air pur, un ciel sans nuage, une campagne parée de tous les charmes du printemps, les points de vue les plus agréables flattaient en même temps les yeux et le cœur. Arrivés à la marche de la mairie, le respectable maire, décoré de l'écharpe, a rempli les formalités ordonnées par la loi ; l'acte a été revêtu de la signature des personnes présentes, j'ai eu l'honneur d'y mettre la mienne. M. le juge de paix a prononcé un discours dans lequel il a rappelé aux époux ce qu'ils devaient de reconnaissance

à l'Empereur. La cérémonie civile a été terminée par l'exclamation de *Vive l'Empereur et son auguste épouse*. La cérémonie religieuse a suivi immédiatement, après laquelle le cortège est retourné, dans le même ordre, chez M. le maire, où était préparé le banquet pour les époux, leur famille, et quelques personnes invitées ; des *toasts* ont été portés à S. M. l'EMPEREUR et à MARIE-LOUISE, aux époux et à M. le maire, âgé de soixante-onze ans ; à ce *toast* les convives ont dit *qu'il retrace les vertus patriarcales, puisse-t-il vivre aussi long-temps que le plus âgé des patriarches, pour le bonheur de sa famille et celui de ses administrés !*

"Après le repas l'on est retourné au village.

"Sur une plate-forme garnie d'arbres était élevé un orchestre rustique. M. le juge de paix a ouvert le bal champêtre avec la mariée, bientôt suivis des jeunes villageois et les jeunes filles se sont mêlés à la danse. A l'un des bouts de la salle, à ciel ouvert, l'on distribuait du vin, du pain et de la viande à tous ceux qui se présentaient ; la discrétion seule établissait l'ordre dans la distribution ; la franche gaîté animait la fête, qui s'est prolongée dans la soirée jusqu'à onze heures.

J. G.⁴"

*Recueil administratif de Seine et Oise n° 17,
26 avril 1810*

Les mariages civil et religieux ont été célébrés le 29, soit une semaine après la date fixée par le décret.

Mais alors, ce "26 avril 1810" écrit à la main sur la photocopie dont nous disposons est-il erroné, ou bien le récit fût-il rédigé par avance afin de faire croire à une célébration le jour prévu ?

La liste des villes annexée au décret (et des quotas fixés) ne mentionne pas Saint-Nom-la-Bretèche. Mais le texte autorise les mariages dans d'autres communes "sur la délibération du conseil municipal, approuvée par le sous-préfet".

¹ Les époux demeurent l'un et l'autre "*hameau de la thuilierie bignon*" (acte de mariage, AD78).

² Pierre Alexis Carruette est nommé, comme tous les maires à cette époque, par les autorités.

³ Jean Germain Prissette est également président de la commission d'approbation.

⁴ Jean Gazard, chef de division à la préfecture demeurant à Versailles, est cité dans l'acte du mariage civil.

Courrier :	Les Amis de Saint Nom la Bretèche 32, rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Site Internet :	http://perso.orange.fr/asnb.histoire
Courriel :	asnb.histoire@wanadoo.fr
Permanences :	Lundi et Mercredi de 9h30 à 12h Maison des Associations 9, route de Saint-Germain – 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Téléphone :	01.30.80.29.92 (Répondeur hors permanences)

PUBLICATIONS

- | | | |
|---|---|--|
| | LE LIVRE « RÉFÉRENCE » | 240 pages |
| – | Saint Nom la Bretèche - Quatre Hameaux pour un Village (1994) | Relié : 35 €
Broché : 30 € |
| | LES BROCHURES THÉMATIQUES | |
| – | Saint Nom la Bretèche - Aux portes des Châteaux Royaux (1987)
<i>Millénaire des Capétiens.</i> | 28 pages
6 € |
| – | Saint Nom la Bretèche - Aux portes des Domaines Nationaux (1989)
<i>Bicentenaire de la Révolution Française.</i> | 32 pages
6 € |
| – | Transports et Communications (1990)
<i>De l'Antiquité au Train, et même au TGV à Saint-Nom !</i> | 40 pages
6 € |
| – | L'Abbé de Saint-Non - Un humaniste au siècle des Lumières (1992)
<i>Artiste et mécène de Fragonard.</i> | 48 pages plus 1 hors texte
10 € |
| – | Catalogue de l'Exposition : Jean-Claude Richard "Abbé de Saint-Non"
<i>Reproduction des panneaux et photos de l'exposition de novembre 2007.</i> | 27 pages format A3
10 € |
| – | La vigne et le vin (Edition augmentée en 2004)
<i>Étude autour de la vigne et du vin au quotidien à Saint Nom la Bretèche.</i> | 36 pages
6 € |
| – | La Forêt Domaniale de Marly (1998)
<i>Son Histoire et sa Culture.</i> | 40 pages
6 € |
| – | Tout le Tacot (mars 2000)
<i>Dossier de l'Exposition sur le Tramway Versailles – Maule (1899-1944).</i> | 32 pages
6 € |
| – | De Montilly à Saint Nom la Bretèche (septembre 2000)
<i>Saint Martin du Val, Saint Nonne, Saint Fiacre : Trois vocables pour une église.</i> | 12 pages
6 € |
| – | Un Village Rural à l'Aube du XX^e siècle : Saint-Nom-la-Bretèche
<i>La vie quotidienne des Nonnais-Bretèchois sur la période 1900-1920.</i> | 82 et 78 pages
16 € chaque |
| | Première partie (novembre 2002) 114 illustrations dont 67 en couleur. | |
| | Seconde partie (novembre 2003) 170 illustrations dont 78 en couleur. | |
| – | De Galie à Versailles (2004)
<i>Evolution du paysage. 46 illustrations dont 39 en couleur.</i> | 20 pages
6 € |
| – | La Paroisse de Saint-Nom-la-Bretèche (septembre 2005)
<i>Une Paroisse - Deux Eglises - Trois Vocables. 14 siècles d'histoire et Guide de visite.</i> | 80 pages
16 € |
| – | La Ferme de Saint-Nom (2009)
<i>Une ferme cistercienne. De la "grange" cistercienne à la résidence d'appartements, une histoire millénaire. 74 illustrations (photos et documents).</i> | 40 pages
8 € |
| – | Cartes Postales
<i>Une trentaine de reproductions de cartes anciennes du village.</i> | 2 volets pliés format carte postale
1 € |



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

M^{me} / M^{elle} / M. Prénom :

Adresse :

verse à l'association « Les Amis de Saint Nom la Bretèche » le montant de la cotisation annuelle de 18 €.

Chèque joint à l'ordre de : **Les Amis de Saint Nom la Bretèche**

adressé au siège social : 32, rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche